

LIMINAIRE

On n'a pas tous les jours vingt ans... et, comme bien d'autres, nous avons voulu souligner, à notre manière, le vingtième anniversaire du réseau collégial en y consacrant une partie de notre dernier numéro de l'année.

À un moment où les bilans et les projets de développement se font nombreux, il est intéressant de retourner aux sources. Dans « *Retrouver l'esprit de la réforme* », **Sophie Dorais** nous propose ce retour. Elle situe la naissance des collèges dans le contexte de la réforme scolaire du milieu des années '60 et nous rappelle les grandes orientations qui ont inspiré la création du réseau collégial ; celui-ci devait, entre autres, permettre une plus grande démocratisation de l'enseignement et assurer la poursuite d'une solide formation générale au delà du secondaire. En s'interrogeant sur « *La formation Collégiale face à l'avenir* », **Raymond Laliberté** pose des questions sur ces deux grandes orientations : dans quelle mesure peut-on se satisfaire de la performance actuelle du réseau en ce qui concerne l'accessibilité et la diplomation ? Quelle place fait-on à la formation fondamentale dans l'enseignement collégial ?

Paul-Émile Gingras et Jacques Laliberté, pour leur part, font le point sur les « *Vingt ans de vie pédagogique collégiale* ». Après avoir mis en évidence les conditions de départ et de développement des collèges, ils évoquent, à grands traits, les caractéristiques de la vie pédagogique dans le réseau collégial au cours des deux dernières décennies. Ils terminent en présentant les grands défis que les collèges auront à relever dans les années qui viennent : « 1^{er} préciser le spécifique de leur mis-

sion ; 2^e se donner des projets institutionnels ; 3^e tirer fierté du progrès des étudiants qu'ils accueillent ». Ces trois défis, on les retrouve dans le plus récent rapport du **Conseil supérieur de l'éducation** sur l'état et les besoins de l'éducation dont nous reproduisons des extraits sous la rubrique « Tiré à part ». Pour le Conseil, la qualité de l'éducation est un enjeu pour chaque établissement. C'est à partir de projets éducatifs, centrés sur l'essentiel, c'est-à-dire les apprentissages, et misant sur leur dynamique interne que les établissements (de tous les ordres d'enseignement) pourront relever le défi de la qualité.

La préoccupation pour la qualité de l'éducation est particulièrement manifeste, entre autres, dans l'intérêt que l'on porte présentement, dans le réseau collégial, à ce qu'il est convenu d'appeler l'aide à l'apprentissage. Dans le troisième numéro de **Pédagogie collégiale**, nous avons présenté les positions du département de psychologie du cégep de Saint-Jérôme sur la question ainsi que les grandes lignes du « Programme Démarches » (cégep de Limoilou) qui vise à faciliter le développement de la pensée formelle chez les étudiants qui présentent des difficultés d'apprentissage. Ici, dans un essai au titre évocateur : « *Celui qu'on attend et qui ne vient plus...* », **Yvan Landry** brosse un portrait-robot de l'étudiant « à risques ». Ces étudiants, qui sont de plus en plus nombreux et qui ont droit, comme les autres, à un enseignement de qualité, appellent à l'action, une action qui, selon l'auteur, ne souffre pas de demi-mesures. **Claude Ducharme** fait la même constatation dans « *... et surtout la sagesse* ». Pour lui, l'action ne peut être individuelle ; c'est tout l'établissement, le collège, qui doit se sentir concerné et qui doit mettre en oeuvre les moyens pour aider les étudiants à réussir.

Au cégep de Rimouski, c'est tout au moins une partie du collège, une équipe d'enseignants et de professionnels non enseignants, qui s'intéresse activement à la question. Cette équipe a mis au point un programme d'aide que décrivent **Jean Désilets et Daniel Roy** : à

partir d'un système de dépistage précoce auquel participent des éducateurs du secondaire, on constitue des groupes stables d'étudiants « à risques » auxquels on offre un programme d'enseignement particulier qui comprend deux cours obligatoires (français et philosophie) et deux cours complémentaires, l'un portant sur la psychologie de l'apprentissage et l'autre sur la motivation, l'affirmation de soi et la créativité. L'expérience qui a débuté en 86 a donné de bons résultats et elle se poursuit ; l'équipe prévoit certaines modifications et songe aussi à « exporter » le programme à l'éducation aux adultes.

Qu'il s'agisse de la qualité de l'éducation dans son ensemble, de l'aide à l'apprentissage ou de tout autre défi que les collèges choisiront de relever, ils devront pouvoir compter sur un personnel compétent. La formation et le perfectionnement du personnel, particulièrement des enseignants, constitue une pierre d'assise du développement des collèges. Dans le réseau, l'histoire du perfectionnement psychopédagogique des enseignants s'est souvent confondue avec celle du CPEC de PERFORMA, dont on fête cette année, le quinzième anniversaire. Dans « *PERFORMA : une réalité à la mesure de l'utopie* », **Guy Denis et Solange Ducharme** font le bilan de PERFORMA au cégep de Sherbrooke. Après avoir rappelé dans quelles circonstances le programme a été mis en place, ils en analysent l'impact sur la vie pédagogique dans le cégep. Ils terminent en constatant que si le CPEC peut encore répondre à certains besoins, il en est d'autres qui nécessiteront des modifications importantes.

Plusieurs établissements ont profité du vingtième anniversaire des collèges pour amorcer ou approfondir une réflexion sur le sens et les orientations de l'enseignement collégial. Nous espérons que ce quatrième numéro de **Pédagogie collégiale** les aidera à poursuivre plus loin leur réflexion. ■

Le comité de rédaction